

NOTE

SUR UN

Trésor de Monnaies Médiévales

Découvert à Compiègne

Dans les premiers jours du mois d'avril 1923, nous étions informés par un ami, que des ouvriers, en procédant au déblaiement d'une maison sise 4, rue d'Alger, à Compiègne — maison qui avait été détruite par une torpille aérienne allemande le 16 février 1918 — venaient de découvrir, enfoui profondément dans la terre, un vase ancien contenant une quantité de monnaies d'argent.

Cette trouvaille avait été recueillie par notre nouveau collègue, M. Maze, propriétaire du terrain où avait été faite cette découverte, et qui voulut bien nous en confier l'examen, pour que nous puissions en donner connaissance à la Société historique de Compiègne; ce dont nous le remercions bien vivement.

Cette découverte, faite dans des conditions banales par des ouvriers terrassiers, ne présente, en elle-même, rien de particulier, et il ne nous est guère possible de formuler une opinion sur les causes de cette cachette. Il est probable, d'après l'étude des monnaies contenues dans le vase, que celui-ci aura été enfoui vers

1226, après la mort du roi Louis VIII (1223-1226), lors de la régence de sa femme Blanche de Castille.

Le vase (fig. 1), en terre bien cuite,



FIG. I. — Tirelire trouvée à Compiègne
XIII^e siècle

(3/4 grandeur réelle)

recouverte d'un émail vert-jaune, daté du
XIII^e siècle; il est muni d'un couvercle

avec bouton de préhension, faisant corps avec lui, et c'est pour cette raison que les ouvriers le brisèrent lors de sa découverte, afin d'en examiner le contenu qui sonnait agréablement à leurs oreilles. Mais ces « vieux sous » n'excitèrent pas leur cupidité, et M. Maze put ainsi entrer en possession de ce petit trésor.

Le vase que nous avons pu reconstituer presque intégralement, grâce aux fragments recueillis par notre collègue, a une hauteur de 0 m. 09, son plus grand diamètre est de 0 m. 08 et celui de la base, de 0 m. 06.

Sur le dessus du vase, à la naissance du bouton de préhension, existe une petite fente de 26 millimètres de longueur destinée à permettre le passage des monnaies dans l'intérieur du récipient, comme dans nos modernes tirelires.

Ce vase remplissait donc l'office de tirelire à cette époque déjà lointaine et peut être considéré comme l'un des plus anciens spécimens connus de ce genre de poteries, car les musées ne renferment guère d'objets de ce genre datant du XIII^e siècle. (1)

Le vase trouvé dans les terrassements de la maison Maze renfermait, ainsi que nous l'avons dit, un certain nombre de monnaies

(1) Le Musée de Rouen — collection Taurin — doit posséder quelques tirelires datant des XIII^e-XV^e siècles. La collection Coutil, de Saint-Pierre-du-Vauvray (Eure), renferme également un vase presque identique comme forme à celui de Compiègne, à émail jaune-brun paraissant dater du XV^e siècle et trouvé à Paris en 1860 dans des travaux de terrassements.

des XII^e et XIII^e siècles pouvant être classées en deux parties distinctes :

- 1^o Monnaies Royales Françaises;
- 2^o Monnaies Féodales Françaises;

que nous allons étudier successivement.

Monnaies Royales Françaises

LOUIS VI (1108-1137) :

— Deux deniers d'Orléans (billon).

✠ LVDOVICVS REX I. Portail surmonté d'un anneau et accosté d'un C renversé, à gauche ; et de trois traits horizontaux à droite. Dans la porte, trois besants.

ᚠ ✠ AVRELIANIS CIVITAS. Croix cantonnée d'un V et d'un O.

(HOFFMANN, Monnaies royales Françaises, 8.)

— Un denier Parisien (argent).

✠ LVDOVICVS RE. Dans le champ FRANCO en deux lignes.

ᚠ ✠ PARISI CIVIS. Croix.

(DIEUDONNÉ, Monnaies royales Françaises, page 218, fig. 64.)

— Un denier de Senlis (billon).

✠ LVDOVICVS REX. Croix.

ᚠ ✠ SINELECTIS. CIV. Croix à trois branches, cantonnée de deux fleurons ; dessous S couché.

(HOFFMANN, 10.)

LOUIS VII (1137-1180) :

— Deux deniers Parisiens (billon).

✠ LVDOVICVS RE. Dans le champ FRANCO en deux lignes, la deuxième rétrograde.

ᚠ ✠ PARISI CIVIS. Croix.

(HOFFMANN, 1.)

— Trois deniers de Bourges (billon).
 ✠ LVDOVICVS REX (O bouleté). Tête mitrée et barbue.

℞ ✠ VRBS BITVRICA. Croix florencée dont le pied coupe la légende.
 (HOFFMANN, 4.)

PHILIPPE II AVGVSTE (1180-1223) :

— Quarante-deux deniers d'Arras (billon).
 PHILIPVS REX. Dans le champ FRA.NCO en deux lignes, la deuxième rétrograde.

℞ ✠ ARRAS. CIVIS. Croix cantonnée de deux lis.
 (COMBROUSE, Monnaies royales, planche 110, fig. 2.)

— Quatre deniers d'Arras (billon).

✠ PHILIPS RE. Dans le champ FRA.NCO en deux lignes, la deuxième rétrograde.

℞ ✠ ARRAS CIVITAS. Croix cantonnée de deux lis.
 (HOFFMANN, 3.)

— Six deniers Parisis (billon).

PHILIPVS REX. Dans le champ FRA.NCO en deux lignes, la seconde rétrograde.

℞ ✠ PARISI CIVIS. Croix.
 (HOFFMANN, 8.)

— Un denier de Péronne (billon).

PHILIPVS REX. Dans le champ FRA.NCO en deux lignes, la seconde rétrograde.

℞ ✠ PERONNE. Croix.
 (HOFFMANN, 10.)

— Trois deniers de Montreuil (billon).

✠ PHILIPVS RE. Dans le champ FRA.NCO en deux lignes, la seconde rétrograde.

℞ ✠ MOVTVRVEL. Croix cantonnée de deux annelets.
 (HOFFMANN, 9.)

LOUIS VIII (1223-1226) :

— Huit deniers Parisis (billon).

LVDOVICVS REX. Dans le champ FRÁ.NCO en deux lignes, la deuxième rétrograde.

᠞ PARISI CIVIS. Croix.
(HOFFMANN, 1.)

Monnaies Féodales Françaises

GUILLAUME I^{er} (1176-1202) :

— Cardinal de Champagne, surnommé aux blanches mains. Trois deniers (billon).

✠ ARCHIEPISCOPVS. Dans le champ GVILERMVS en deux lignes entre deux traits.

᠞ X REMIS CIVITAS. Croix cantonnée de deux croissants et de deux lis.

(POEY D'AVANT, Monnaies féodales françaises, 6071.)

GUI II (1204-1206) :

— Cardinal de Champagne. Un denier (billon).

X ARCHIEPISCOPVS; un point dans l'O. Dans le champ GVID.ONIS en deux lignes entre deux traits; dessus et dessous un besant.

᠞ XX REMIS CIVITAS. Croix cantonnée de deux croissants et de deux lis.

(POEY D'AVANT, 6077.)

ÉLÉONORE DE VERMANDOIS

(1183-1214) :

— Un denier (argent).

X CO VIROMENDI. Dans le champ ALIE.NOR en deux lignes.

᠞ S. QVINTINVS. Croix cantonnée de deux étoiles.

(POEY D'AVANT, 6691.)

- RAOUL (1180-1237) :**
 — Comte de Soissons. Un denier (billon).
 — ✠ RADVLF COM. Croix.
 ᚱ SVESSIONIS. Temple.
 (POEY D'AVANT, 6487.)

- ETIENNE DE LA CHAPELLE**
 (1161-1174) :
- Evêque de Meaux. Un denier (billon).
 ✠ STEPHANVS EPC. Croix accostée de deux fleurs de lis.
 ᚱ ✠ MELO CIVITAS. Croix cantonnée d'un anneau avec un point au centre.
 (POEY D'AVANT, 6024.)

- ROBERT II (1184-1218) :**
 — Comte de Dreux. Un denier (billon).
 — XM : ROBERTVS. Dans le champ ACONES en deux lignes, la deuxième est renversée.
 ᚱ ✠ DRVCAS CASTA. Croix épaisse cantonnée de deux Y.
 (POEY D'AVANT, 91.)

- ABBAYE DE SAINT-MÉDARD**
DE SOISSONS (XII^e Siècle) :
 — Un denier (billon).
 ✠ SCS. MEDARDVS. Croix cantonnée de deux croissants.
 ᚱ ✠ ST SEBASTIAN, en légende rétrograde. Crosse entre deux étendards.
 (POEY D'AVANT, 6518.)

- ABBAYE DE SAINT-MARTIN**
DE TOURS
 — Un denier (billon).
 — SCS. MARTINVS. Portail allongé ou Châtel.
 ᚱ ✠ TVRONVS CIVI. Croix.
 (POEY D'AVANT, 1636.)

Deux deniers trop frustes n'ont pu être identifiés.

Au total, 85 deniers dont la frappe s'échelonne entre les années 1108 à 1226 ; mais il est certain que ce trésor se composait d'un plus grand nombre de monnaies, car les ouvriers qui les découvrirent en ont conservé quelques-unes comme souvenir.

Nous avons eu le regret de constater qu'aucun de ces deniers n'était inédit et que pas un n'avait été frappé à Compiègne.

Il nous reste à remercier bien vivement notre nouveau collègue, M. Maze, d'avoir eu la bonne pensée de conserver précieusement ce petit trésor et de le faire connaître à notre Société, car, trop souvent, ces découvertes prennent le chemin de la boutique de quelque antiquaire et sont généralement dispersées sans aucun profit pour l'histoire de notre petite patrie.

M. HÉMERY.
